

## Des personnels du lycée des métiers Louis Blériot de Trappes en mobilité pédagogique à Saint Jacques de Compostelle

Dans le cadre du projet Erasmus + (KA1) relatif à la mobilité professionnelle, un groupe intercatégoriel, de 10 personnes du lycée des métiers Louis Blériot de Trappes, s'est rendu à l'institut San Clemente à St Jacques de Compostelle (Galice) du 21 au 25 Octobre 2019.

L'objectif était de participer à un « job shadowing », c'est à dire d'observer le fonctionnement d'un établissement spécialisé dans l'enseignement du numérique.

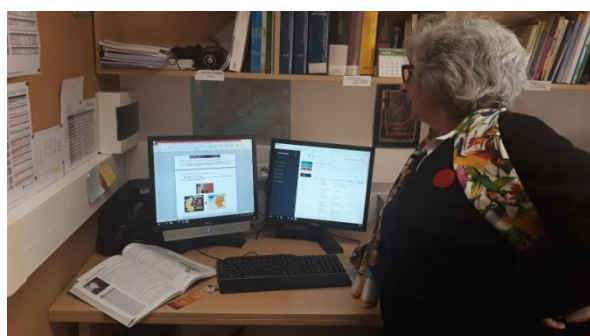
Cet institut propose des cours en présentiel et à distance pour des élèves relevant de la scolarité obligatoire (ESO) mais aussi pour des adultes (ESA). En effet, plus de 2500 élèves sont inscrits sur la plateforme dédiée aux enseignements, mais seuls 500 élèves sont actifs dans leur formation.

San Clemente rayonne dans toute la Galice et s'est spécialisé dans la formation et l'accompagnement de public à besoins particuliers (les salariés en reconversion, les sportifs et artistes de haut niveau, les élèves souffrant de handicaps, les détenus...).

Afin de faciliter l'accès aux enseignements généraux et professionnels de ces publics spécifiques, l'établissement a mis en place un système d'enseignement à distance via une plateforme numérique.

Les élèves connectés ont accès aux cours enregistrés par les enseignants contenant des exercices et des fiches de révisions ainsi que des corrections personnalisées.

Les enseignants assurent une permanence numérique toute la semaine afin de répondre aux questions de leurs élèves. Ils sont aussi amenés à se déplacer ponctuellement pour faire passer les examens.



Nous avons pu observer une large décentralisation du système scolaire car la province de Galice décide du programme et des examens ainsi que du recrutement des professeurs.

Ces derniers doivent assurer entre 20h et 23h de cours hebdomadaires inclus dans un temps de présence obligatoire de 30h dans l'établissement (tutorat, surveillance des élèves...).

Contrairement à la France, les lycées de Galice ne disposent pas d'un service de vie scolaire ni d'un service médico-social.

Cette semaine d'observation aura été une expérience enrichissante où chacun dans sa spécialité aura pu s'enrichir de pratiques pédagogiques et d'un pilotage d'établissement différents.

Nous remercions la proviseure de l'institut et l'ensemble des équipes pédagogiques pour leur accueil chaleureux et leur disponibilité.

